

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4ÈME Réunion de 2016

Séance du 19 octobre 2016

CD20161019_38

id. 2876

L'an deux mille seize le dix neuf octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum : 16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

AVANCEMENT DU PROGRAMME DE VOIRIE

Comme chaque année, la Décision Modificative permet à l'Assemblée de faire le point sur l'avancement des divers programmes de voirie.

I – BILANS DES PROGRAMMES ANNUELS

Les programmes antérieurs à 2015 ont tous été réalisés dans leur intégralité.

Sur le programme de travaux 2015-2016 (annexe 1) :

- **5 opérations sont en cours de travaux,**
- 1 opération reste à lancer.

Sur le programme de travaux 2016-2017 (annexes 2 et 3) :

- 18 opérations sont terminées,
- **17 opérations sont en cours de travaux,**
- 13 opérations restent à lancer.

Monsieur le Président demande donc de bien vouloir :

- réduire l'autorisation de programme de 2012-2013 de 40 429 €, les opérations, désormais soldées, ayant coûté moins cher que prévu,
- réduire l'autorisation de programme de 2014-2015 de 117 488 €, les opérations ayant coûté moins cher que prévu,
- réduire l'autorisation de programme de 2016-2017 de 100 000 €, les opérations réalisées coûtant moins cher que prévu.

II – LES OPERATIONS SPECIFIQUES

1) – Pont Bowstring de Saint-Porquier

La consultation des entreprises est terminée, l'entreprise a été retenue lors de la Commission d'Appel d'Offres du 25 août et le marché a été notifié le 9 septembre.

Les travaux commenceront comme prévu avant la fin de l'année afin de profiter du chômage du canal.

2) – Construction du nouveau pont de Verdun-sur-Garonne :

Conformément à l'article L1411-3 du code général des Collectivités territoriales, le rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du partenariat public privé et une analyse de la qualité de service pour l'année 2015 est présenté en annexe 6. Ce rapport permet d'apprécier les conditions d'exécution du service public lié au suivi de l'ouvrage.

3) - Les itinéraires cyclables : La Vélo Voie Verte en bordure du Canal de Montech

Comme cela avait été présenté lors du vote du Budget Primitif, il est nécessaire de conforter les berges sur une longueur de 1840 mètres entre LACOURT-SAINT-PIERRE et MONTAUBAN.

Les entreprises sont retenues et les travaux d'un montant de **334 494 € TTC** vont débuter au mois de novembre pour une durée de 4 mois.

Parallèlement, la consultation des entreprises pour la réalisation de la chaussée de ce parcours cyclable est en cours.

Les travaux sont programmés durant le printemps prochain pour une ouverture au public prévue le 1er juillet 2017.

Le tronçon MONTECH -MONTAUBAN (10 km) sera ainsi terminé et près de 75 km de vélo Voie Verte seront aménagés en site propre pour permettre aux cyclotouristes de découvrir notre département.

Pour mémoire, cette opération a fait l'objet d'une Autorisation de Programme en 2016 de 1 000 000 €, associée à 500 000€ de Crédits de paiement en 2016 et 500 000€ de Crédits de paiement en 2017.

4) - Intempéries 2013 - 2014 et 2015 : réparations des dégâts subis par le patrimoine routier départemental :

A – Intempéries 2013

Les travaux de la réparation de la RD11, programmés en 2015, ont été réalisés. Aucun accord n'étant possible avec le riverain, une solution technique moins pérenne que celle prévue a toutefois été mise en œuvre pour rétablir complètement la circulation.

L'opération RD 78 est en cours de réalisation, les travaux concernant l'opération de la RD 40 ont été commandés, ils sont soumis à l'accord définitif du riverain pour les acquisitions foncières.

3 opérations restent à réaliser, Monsieur le Président proposera leur programmation lors du vote du prochain budget :

RD	PR	Commune	Canton	Estimation des Travaux	Evaluation des Risques	Trafic V/J % PL	Urgence
3	43+414	Mansonville	Lavit de Lomagne	250 000,00 €	Aléa Moyen, enjeu moyen, risque d'évaluation en cas d'épisode pluvieux	422 7,8%	2
33	7+400	Caylus	Caylus	190 000,00 €	Aléa important en cas de pluie, enjeu moyen, faible circulation, technique rustique peu soumise aux conditions climatiques	213 19,8%	1
55	10+300	Saint Sardos	Verdun-sur Garonne	450 000,00 €	Aléa moyen lié aux conditions climatiques. Enjeu important, axe économique local pour les activités agricoles. Circulation ouverte	324 6,1%	2
MONTANT TTC				890 000,00 €			

B – Intempéries 2014

La remise en état de l'ouvrage (estimée à 150 000 €) franchissant l'Arratz à Gramont sur la RD25 est en cours. Cet ouvrage, limitrophe avec le département voisin, a fait l'objet d'une convention de partage du financement des réparations avec le Conseil Départemental du Gers.

III – INVESTISSEMENTS DIVERS

1) - Matériel de signalisation :

Le plan pluriannuel de rénovation de la signalisation verticale, adopté par l'Assemblée Départementale au budget primitif 2014 a fait porter, en 2014, l'effort sur la signalisation de police, s'est poursuivi en 2015 avec l'achèvement du programme de remplacement de la signalisation de police et la première phase de renouvellement de la signalisation directionnelle. En 2016, une deuxième phase de renouvellement de la signalisation directionnelle a été réalisée sur de nombreux itinéraires, dans le cadre de l'enveloppe de crédits délégués.

Prévu sur 3 ans, ce plan, débuté durant l'été 2014, se terminera au printemps 2017, avec la fin du traitement des itinéraires ainsi que le remplacement de dispositifs isolés, conformément aux plans joints en annexe 5.

Par ailleurs, l'Assemblée Départementale a voté lors du budget primitif de 2015 une autorisation de programme et les crédits correspondants d'un montant de 70 000 €, pour la mise en place de panneaux annonçant en occitan l'entrée des agglomérations de Tarn-et-Garonne.

L'option retenue a consisté d'une part à mettre en place un panneau en occitan à chaque entrée d'agglomération située sur Route Départementale et, d'autre part, à remettre à chaque commune non traversée par une route départementale, deux panneaux de ce type.

Les panneaux en occitan ont été réalisés en lettres italiques et sont précédés du logo de la croix occitane (jaune sur fond rouge).

Débutée à l'été 2015, l'opération est maintenant terminée. La quasi totalité des communes a accepté de participer à cette opération.

Durant le 2ème semestre 2015, 235 panneaux ont été acquis et 395 en 2016, soit un total de 630 dispositifs occitans.

2) – Études diverses :

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement fait l'objet d'une étude dédiée.

Un rapport d'avancement est joint en Annexe 4.

Une synthèse de cette étude est portée aujourd'hui à la connaissance de l'Assemblée et Monsieur le Président demande, comme l'exige la procédure réglementaire, d'approuver sa mise à disposition du public pour information et recueil des observations.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission travaux publics, voirie, bâtiments départementaux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

I - Programmes annuels :

- Prend acte de l'état d'avancement des programmes 2015-2016 (annexe 1) et 2016-2017 (annexes 2 et 3) ;
- Décide, compte tenu du coût définitif des opérations, de réduire les autorisations de programme dans les conditions suivantes :
 - AP 2012 - 2013 : - 40 429 € (AP soldées),
 - AP 2014 - 2015 : - 117 488 €
 - AP 2016 - 2017 : - 100 000 €

II - Opérations spécifiques :

- Prend acte de l'état d'exécution et d'avancement des opérations spécifiques suivantes concernant :
 - le Pont Bowstring de Saint-Porquier,
 - la construction du nouveau pont de Verdun-sur-Garonne, au travers du rapport annuel 2015 d'exécution du Partenariat Public Privé (PPP)
 - les Itinéraires cyclables : la vélo voie verte en bordure du Canal de Montech,
 - les intempéries 2013-2014-2015 : réparations des dégâts subis par le patrimoine routier départemental ;

III - Investissements divers :

Matériel de signalisation

- Prend acte de l'état d'exécution et d'avancement du plan pluriannuel de rénovation de la signalisation verticale (de police et directionnelle) et du programme de mise en place des panneaux d'entrée d'agglomération en occitan ;

Études diverses

- Prend acte de l'état d'avancement de l'étude concernant le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et approuve sa mise à disposition du public dans les conditions susvisées.

Acte donné.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC